

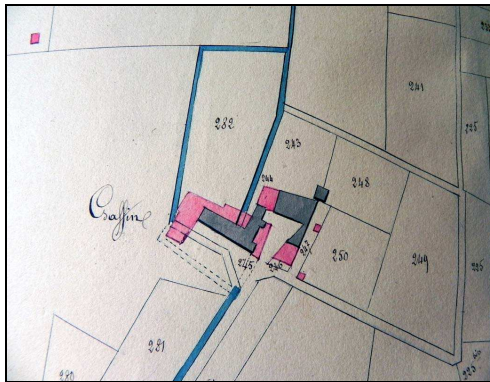
Vaucluse - ALTHEN DES PALUDS - Fabrique de poudre de garance

AUTEUR DU DOSSIER : Blandine JOURDAN, chargée d'études documentaires à la C.R.M.H.

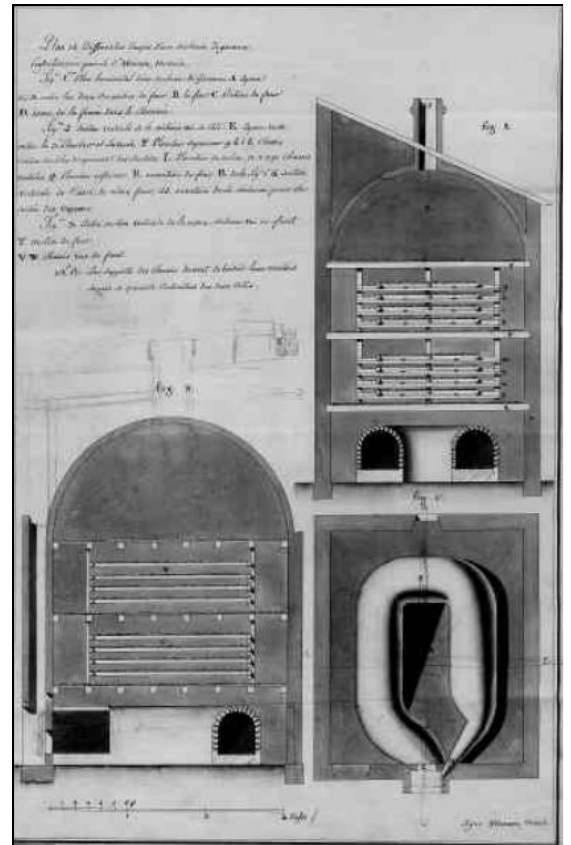
Introduite dans le Comtat à partir de 1756 la fabrication de poudre de garance devint l'activité principale de l'économie vauclusienne durant presque tout le 19^{ème} siècle faisant de ce département le premier producteur mondial de ce principe colorant.

Au 18^{ème} siècle les producteurs de poudre de garance, hollandais, lillois ou alsaciens desséchaient les racines dans des étuves au contact direct de la fumée de combustion d'un four, sur le modèle des étuves de brasseurs, ce qui nuisait beaucoup à la qualité du produit. Le brevet Weinum déposé en 1801 a permis d'améliorer le procédé de dessiccation. C'est celui qui fut mis en place dans la fabrique des Gaffins.

L'existence d'une fabrique à garance aux Gaffins est attestée en 1812. Elle fut installée sur le site d'un ancien moulin à huile et d'une blanchisserie, actifs à partir de 1758, qui utilisaient la force hydraulique d'une roue, alimentée par un canal mentionné dans les archives dès 1548.



La première mention d'étuves, d'un moulin à rober et d'un bâtiment contenant six meules à triturer est signalée dans un acte de vente de 1820.



Tous les bâtiments attestés en 1856 sont présents sur le site. La fabrique a fonctionné jusqu'en 1895 alors que la plupart des usines abandonnèrent la production de poudre de garance autour de 1880 en raison de la découverte de l'alizarine synthétique qui mit fin à l'exploitation du colorant naturel. De 1910 à 1940 la fabrique fut réutilisée pour la trituration de l'ocre.

La fabrique des Gaffins est aujourd'hui un des tous derniers témoins, le plus authentique et le plus ancien avéré, d'un site de production de poudre de garance demeuré dans un environnement presque intact.

